



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (O.R.F.E)

NOTE METHODOLOGIQUE

à usage des cahiers sur les zones d'emploi

NOTE METHODOLOGIQUE

1) Une source statistique : le recensement de la population (INSEE)

Les cahiers ont été construits à partir des données des trois derniers recensements de la population (1982, 1990 et 1999). Ils permettent d'analyser les zones d'emploi pour lesquelles ils mobilisent une cinquantaine d'indicateurs.

Chaque cahier présente une zone d'emploi, en s'articulant et en complétant la publication «Formation et Emploi de la population en région Centre - Outil pour un diagnostic territorial» réalisé en 2003 par l'ORFE (GIP ALFA Centre).

Ces cahiers par zone d'emploi se composent de deux parties :

a) La situation en 1999, quatre thèmes y sont abordés :

- la population et l'activité
- la formation
- l'emploi
- les déplacements domicile-travail

b) Les tendances d'évolution observées sur ces thèmes au cours des période 1982 - 1990 et 1990 - 1999

2) Définitions et indicateurs

a) Population et activité

Population totale : population pour une commune donnée aux recensements. Elle comprend la population des résidences principales, celle des habitations mobiles, des sans abris, des collectivités, des établissements pénitentiaires, des établissements internats ou centres militaires pour les habitants qui n'ont pas déclaré avoir une deuxième résidence.

Solde naturel = naissances - décès.

Solde migratoire = immigrations - émigrations.

Taux d'accroissement naturel = solde naturel / (Pm x n).

Taux d'accroissement migratoire = solde migratoire / (Pm x n).

Taux d'accroissement annuel moyen de la population = $(P_n - P_0) / (P_m \times n)$

P_0 = population en début de période

P_n = population à la fin de la période

n = nombre d'années de la période

Population moyenne (Pm) = $(P_0 + P_n) / 2$

Variation de la population = $P_n - P_0$

La population active (au sens du recensement) : actifs ayant un emploi (apprentis inclus), chômeurs, militaires du contingent.

L'analyse sur la période 1982/1999 s'est faite sur la base de la population active **sans les militaires du contingent**, telle qu'elle était définie en 1982.

La population active occupée : actifs ayant déclaré être en emploi au moment du recensement (salariés, non salariés).

Les chômeurs (au sens du recensement) : personnes sans emploi qui se déclarent en recherche d'emploi.

Taux de croissance annuel moyen de la population active =
(population active 1999 / population active 1990)^(1/9) - 1 (entre 1990 et 1999)
(population active 1990 / population active 1982)^(1/8) - 1 (entre 1982 et 1990)

Taux d'activité = population active d'une tranche d'âge / population totale de la même tranche d'âge.

Taux d'emploi des 15-64 ans : population active occupée 15-64 ans / population totale 15-64 ans.

Taux de chômage (au sens du recensement) : chômeurs / population active 15-64 ans (hors militaires).

b) Formation

Taux de scolarisation : population en études/ population totale.

Les niveaux de diplôme (le plus haut diplôme obtenu déclaré) :

- Sans diplôme, CEP, BEPC : population titulaire d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou d'un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle appelé maintenant Brevet des collèges), ou sans diplôme.
- CAP, BEP : population titulaire d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles.
- Bac, BP : population titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet Professionnel.
- Bac+2 : population titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2.
- Supérieurs à Bac+2: sont regroupées dans cette catégorie les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac +2.

Répartition de la population non scolarisée des 15-59 ans par niveau de diplôme dans chaque zone :

Exemple, niveau CAP - BEP : population des 15-59 ans titulaire d'un CAP - BEP dans la zone / population des 15-59 ans (non scolaire) de la zone.

c) Emploi

Emploi au lieu de résidence : toute personne habitant la zone d'emploi et occupant un emploi quel que soit le lieu d'activité.

Emploi au lieu de travail : toute personne travaillant dans la zone d'emploi quel que soit son lieu de résidence.

Structure de l'emploi par secteurs d'activité (NES 4) : nombre d'emplois de la zone dans le secteur d'activité considéré / ensemble des emplois de la zone (salariés et non salariés).

Structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle : nombre d'emplois de la catégorie socioprofessionnelle considérée de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

Les secteurs d'activité économique (NES 4) regroupent l'ensemble des entreprises exerçant la même activité principale.

Les « domaines professionnels » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

Les « familles professionnelles » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles. Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE pour codifier le métier demandé par les demandeurs et les offreurs d'emploi, et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi :

(emploi total en 1999 / emploi total en 1990)^(1/9) - 1 (entre 1990 et 1999)

(emploi total en 1990 / emploi total en 1982)^(1/8) - 1 (entre 1982 et 1990)

d) Déplacements domicile - travail

Intensité des déplacements domicile-travail :

Taux d'entrée : Entrants dans la zone / emploi au lieu de travail

Taux de sortie : Sortants de la zone / actifs occupés au lieu de résidence